

FACT-CHECKING AVS (I)

Berne, le 8 février 2024

Point de presse fact-checking AVS

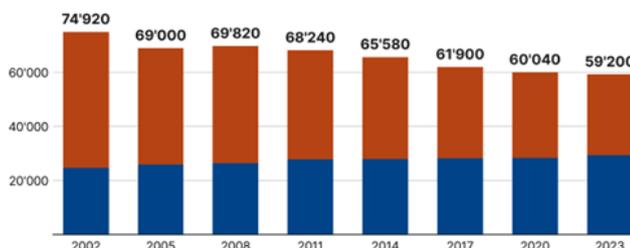
Les rentes réelles sont en baisse : l'heure est à une 13^e rente AVS

Le pouvoir d'achat des rentes de vieillesse baisse dangereusement en Suisse. C'est problématique aussi bien pour les retraité-e-s que pour les personnes professionnellement actives qui prendront plus tard leur retraite. Les rentes des caisses de pensions ont déjà chuté de 13 % depuis 2005. Elles ont même littéralement fondu ces dernières années, et les perspectives sont sombres. Une personne qui prendrait sa retraite dans dix ans recevra nettement moins de rente de sa caisse de pensions, car les avoirs de prévoyance sont moins bien rémunérés et les taux de conversion ont diminué.

2^e pilier : rente mensuelle moyenne
 (en francs, OFS, statistique des CP)

2005 **2610.-**
 2022 **2274.-**

Perspective de rentes dix ans avant la retraite
 (en francs par an, selon le VZ Vermögenszentrum)¹



À cela viennent s'ajouter le renchérissement et le choc des primes des caisses-maladie. À elles seules, les primes ont augmenté de 15 % au cours des deux dernières années. Le pouvoir d'achat – actuel et futur – s'en ressent. Les personnes retraitées ont perdu en termes réels l'équivalent d'une rente mensuelle. Alors même que les rentes étaient déjà modestes avant le choc du pouvoir d'achat. Un peintre en bâtiment qualifié ou un conducteur de train perçoivent une rente mensuelle de 3500 à 4000 francs (AVS + deuxième pilier). Si l'on compare ces montants aux salaires se situant autour de 6600 francs, la retraite entraîne pour beaucoup de gens une diminution du revenu de presque 50 %.

Une lacune de rente est apparue en Suisse. Et elle va se creuser au cours des prochaines années. En particulier, les ménages de la classe moyenne sont confrontés à la retraite à des défis financiers toujours plus grands. Faute de logements à prix abordable, il est devenu plus difficile de faire des économies sur ce poste de dépenses ou d'emménager dans un appartement bon marché après la

¹ <https://www.vermoegenszentrum.ch/fr/competences/21-de-rente-en-moins>

vente de son bien immobilier. Et comme les taux d'intérêt demeurent bas, l'épargne ne rapporte quasiment plus d'intérêts.

Les banques et les assurances exploitent le problème du revenu manquant à la retraite dans leur publicité pour leurs produits de prévoyance du 3^e pilier. UBS écrit que « le système de prévoyance suisse est sous pression »² – pour en conclure que l'épargne privée est plus importante que jamais dans le secteur de la prévoyance. AXA vante ses propres produits : « De nos jours, la prévoyance prévue par le système social suisse (1^{er} pilier et 2^e pilier) n'est plus suffisante pour conserver son niveau de vie habituel à la retraite [...] Le pilier 3a permet par exemple de combler des lacunes de prévoyance »³. Le VZ Vermögenszentrum montre par ses calculs que les rentes des caisses de pensions ont déjà chuté et que ce n'est pas fini. D'où son conseil : « L'épargne privée revêt une importance croissante. Plus tôt vous commencerez à épargner, plus vous aurez d'argent à disposition une fois à la retraite »⁴.

Les syndicats proposent par contre, avec l'initiative pour la 13^e rente AVS, d'augmenter les rentes du 1^{er} pilier. Car le rapport qualité/prix de l'AVS est bien meilleur pour presque tous les travailleurs et travailleuses que tout ce que la prévoyance individuelle privée peut offrir. Parce que les employeurs paient une partie des cotisations. Ou que des rentes sont prévues, si l'on s'est occupé d'enfants ou de proches nécessitant des soins. Parce que l'AVS utilise une partie des cotisations versées par les très hauts revenus, comme Sergio Ermotti, afin de financer les basses et moyennes rentes. Et parce que les banques et les assurances ne gagnent aucune commission au passage. Les travailleuses et travailleurs reçoivent ainsi une bien meilleure rente dans l'AVS en échange des cotisations versées, ce qui permet de combler efficacement le revenu manquant. Beaucoup de travailleuses et travailleurs n'ont d'ailleurs pas la possibilité de se constituer une épargne privée suffisante. Sans l'AVS, il leur manquerait beaucoup d'argent à la retraite.

² <https://www.ubs.com/ch/fr/private/pension/information/studies.html>

³ <https://www.axa.ch/fr/prevoyance/temps-partiel-femmes.html>

⁴ <https://www.vermoegenszentrum.ch/fr/competences/21-de-rente-en-moins>